

Réunion du Bureau du 21 février 1930

Présents: M^l Queyroi, Lanet, Pradayrol, Harby, Carles, Lanah, Pumbin, Roques

Excusés M^l Héritier, Armaquac, Delafert, Delair.

Le Président dit: en il est plus difficile de critiquer que de créer. Il estime que ce qu'il a fait, il l'a fait avec cœur. Il estime qu'il serait bien de créer dans le bureau, des commissions, car, dit-il, il ne faut pas que ce soit le même qui fasse tout, seul ou a fait prêt.

M^l Pradayrol, Roques et la majeure partie du bureau présent, estime au contraire que créer des commissions, servirait à faire des voyages nouveaux et inutiles, puisque ce qui a été fait a été très bien fait. Il faut continuer à faire comme par le passé.

Monsieur le docteur Belmas fait il ayant pas payé sa cotisation, il ne doit pas continuer à être délégué cantonal; pour la même raison il est décidé qu'il ne sera plus membre d'honneur de notre société.

Pour la même raison encore, le bureau émet le vœu: honneur le docteur Belmas fait il ayant pas payé sa cotisation, ne sera plus président de la délégation. Ce vœu a été adopté à l'unanimité.

M Pradayrol est désigné à fin de faire le nécessaire auprès de Monsieur le Préfet, pour que, les délégués soient nommés à nouveau, étant entendu que les délégués sont nommés pour trois ans dit M Lanet, et qu'il

il y a beaucoup plus de temps qu'il y a -

Monsieur Hardy demande, et il est vrai que M. Annagrac Julien, vice Président est démissionnaire?

Les ^{membres du} bureau présents regretteraient ce départ, et il était vrai, et chargeant M. Laral de savoir auprès de M. Annagrac ce qu'il y a de vrai, etc.

Monsieur Bouyssout ne vient pas souvent, il sera su et dira s'il tient à continuer à être membre du bureau.

M. Lennac ancien directeur de l'Ecole Laïque actuellement en retraite, M. Ayer ancien principal du Collège nommé à Tignes, Banet ancien Conseiller Municipal, démissionnaires, sont proposés à être remplacés par M. M. Carboumier, Lasserre, tous les deux anciens élèves de l'école laïque; M. Maunet directeur de l'Ecole Laïque, M. le Docteur Pelmas sera remplacé comme vice - Président d'Honneur par M. Arlet Maire de Sarlat.

M. le Président estime avec raison que la Caisse des Ecoles ne doit pas nous gêner pour faire passer des cartes, car dit-il ce procédé nous porterait préjudice. Reste la Caisse des Ecoles en a ainsi décidé.

M. le Président demande qu'il soit envoyé une circulaire, demandant aux parents qui ont des enfants à l'école laïque, d'adhérer à notre association. Il propose encore notre association s'aider dans les limites de notre budget, le Conseil Municipal, pour la participation à la Caisse Scolaire.

44
M. Frit dit avec raison que lui seul, le Conseil Municipal, doit faire le nécessaire pour les Continents scolaires, mais que quelques fois, selon nos moyens, nous pourrions aider à améliorer l'ordinaire. - adopté.

Le Bureau estime qu'il n'est pas dans notre pouvoir, qui dans notre rôle s'oblige quelque peu à faire partie de notre société, mais que l'on peut expliquer aux parents notre rôle philanthropique et ^{une} notre action morale auprès du Conseil Municipal a été peut être quelque chose pour l'aboutissement du rôle de celui-ci pour ce qui concerne la gratuité des livres et cahiers. - adopté.

Toutes les cartes à l'avenir seront à dix francs, ainsi en décide le bureau.

Sur la proposition de son Président, le bureau accepte la du 4 Mai pour le concert. ce jour là aura lieu une vente de fleurs.

Le 11 Mai bonsoir le soir, l'après midi nouvelle vente de fleurs.

La Réunion Générale aura lieu le jeudi 6 Mars à 8^h à l'Ecole Laïque des Garçons Tréport de la Société, il en est ainsi décidé par le bureau.

Le Bureau envisage la création d'un Carnet Médical pour chaque enfant, carnet qui pourrait lui rendre service dans la suite.

Monsieur Poisson Cuisinier, nous présente si il pourrait le jeudi donner une soupe aux enfants à l'école Laïque et à quel prix.

Si une entente se réalisait, ce serait alors, une amorce pour constituer un patronage laïque. Il est bien entendu que l'engagement avec M. Poisson ne serait que temporaire et dès que le film départemental donnera des films plus grands, M. Poisson cessera de nous faire son concours. M. Hanet verra à ce sujet M. Poisson.

La distribution des prix, comme les années précédentes n'aura pas lieu, mais ce jour là une fête laïque la remplacera par la distribution de récompenses autres que des livres.

Il est aussi envisagé, une promenade des enfants à Condrot (venerie).

Diverses pièces du Cinema ont été changées gratuitement par la maison Laval et une lentille extra coût 150^{fr} sera payée à cette maison.

M. Pumin, caissier indique:

Recettes 17183. 50

Depenses 14113. 93

3069 55

Reste en caisse 3069 francs 55

Le Président lève la séance

à 10^h 15

Le Secrétaire:

M. Hardy

Réunion Générale du 6 Mars 1930

sont présents : MM. Meyrois Jules, Hardy,
Laval, Sudres, Pradayrol, Frit Eugène
Pumey, Carles, Roque Gaston,

Excusés MM. Arnaud, Julien,
Burg René, Delair, Héritier.

Co^H No. Le Secrétaire Général, Hardy,
donne lecture du rapport moral.

Les membres du Bureau, étant
tous rééligibles cette année, il est procédé
à un président de séance, en attendant
la nomination du nouveau bureau.

M. l'ancien instituteur en retraite veut
bien à la demande de tous être Président
provisoire.

C'est au milieu des applaudis-
sements, qu'il ^{Prend} la floor et sous le charme
de sa parole, il nous évoque avec émotion
le temps où il professait dans cette école laïque
qu'il n'a jamais cessé de faire aimer.

On procède ensuite à la nomi-
nation du Bureau.

Les membres d'Honneur
sont à nouveau élus.

Le président bureau actif, se
présente en entier, sauf ceux, qui, hélas ! par
défaut, par départ de la ville, ceux qui ne
peuvent pas venir aux réunions du Bureau
par suite de leur éloignement du Siège
social, ou par ce qu'ils ont refusé de payer
la carte annuelle, ceux là sont remplacés
par des camarades présents à la réunion générale.

C'est ainsi que sont à remplacer : M^r Meyer, Lessac, Barret, Bouyssonie, Delibie, Belmas

L'élection se fait par nom et à l'unanimité sont élus tous les membres du bureau actif précédent. On procède de la même façon pour les remplaçants, M^r Orlet, Haie de Parlat, Carboumière, Haue, Lassene, Beltheil, Lasfargues, Labaille, Ziller désignés pour l'assemblée générale, sont élus à l'unanimité.

M^r Jules Megroz Président actif, remercie l'Assemblée de la marque de confiance et de sympathie qui lui est faite, et il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres actifs.

Le Président nous annonce, qu'il a vu M^r Ampoulange, qui lui dit que le Conseil Général, donnerait comme l'an dernier.

La Société dit - il va faire l'achat d'une bascule, coût 600 fr. environ.

M^r Beltheil offre une toise.

Il nous entretient de séances Cinématographiques, dans le sens de ce qui avait été dit à la réunion du Bureau du 21 février dernier.

Puisque il n'y aura plus distribution de livres à la fin de l'année scolaire, mais qu'une cérémonie laïque aura lieu où même on décide qu'il sera donné des diplômes aux élèves et des Livrets de Caisse d'épargne aux meilleurs élèves.

M^r Calbe ennet le vœux, que seuls, ne seront à l'avenir, désignés exautomat, que

ceux ayant ou ayant leurs enfants élèves
dans une école laïque.

Ce vœu a été voté à l'unanimité.

M. Hanet reconnaît que la Délégation
Cantonale, s'est réunie deux fois en trois ans.

M. Toudie dit qu'il fera le nécessaire
pour le renouvellement de la Délégation
Cantonale, qui aurait dû l'être déjà.

M. Hanus demande que les Délégués
soient pris dans toutes les Communes.

Ce vœu est aussi adopté.

Monsieur Noque estime que le Maire
d'une Commune ne doit pas être Délégué
Cantonale.

L'Assemblée vote contre cette
assertion.

Il est entendu que lors des Fêtes
de Cinéma, les enfants des écoles laïques
de ~~La~~ Fennisse, seront invités.

L'ordre du jour étant terminé
Le Président M. Pumié donne lecture de la
Caisse (voir Réunion du Bureau du 21 février 1932)

Les résultats excellents sont acclamés
par tous.

La séance est terminée à 10^h 30

Le Secrétaire

M. Hardy

Réunion du Bureau du 29 Mars 1930

sont présents M^r Labaille, Queyroi, Pumin
Delair, Ailet, Frit, Mauret, Feller, Hardy, Carol
Heritier, Cassere, Belthiel

Excusés: M^r Annaguar, Charles,
Burg.

Le Président propose que le
Concert laïque annuel ait lieu le 4 mai
prochain, et la tombola le 11 mai.

Il en est ainsi décidé.

M Hardy secrétaire et M Queyroi Président
proposent, pour changer, qu'à la place du vélo
le principal lot soit une service de table, M
Hardy dit que la Maison Bolleroz de Limoges
amie de l'Ecole Laïque nous donnerait ce lot
dans de bonnes conditions.

M^r Frit, Heritier, Pumin, Cassere,
sont partisans du vélo comme principal
lot, invoquant la vogue des précédentes
loteries, vogue, qu'ils disent venir du vélo

Il en est ainsi couronné, le vélo comme
les années antérieures sera le gros lot.

Le Président, suggère l'idée
de faire faire aux élèves les plus studieux, une
promenade en auto aux environs. Promenade
agréable et instructive en même temps, puis-
qu'il s'agit de visiter les usines de builleries, de
Maugue, les fabriques de papier de Lage.

Il en coûtera dit-il 700 fr environs.

M Cassere demande, si les autos sont
assurées contre les accidents pour un si grand
nombre de personnes dans la même auto.

Le Président répond négativement à cette question.

Le principe de la promenade est adopté.

Il donne lecture d'une circulaire de la Fédération Départementale des écoles Laïques.

Le but de cette Fédération est le même que le notre; la question de savoir, si ou non nous devons nous y affilier, étant très complexe est remise à plus tard, à fin d'avoir plus amples renseignements, informations etc. - M. Huet est désigné pour étudier cette question.

La séance est terminée à 9h50

Le Secrétaire -

M. Hardy

Reunion du Bureau du 15 Avril 1930

Présents: M. Labeille - Eueyroi Jules, Arnaud - Mauret
Frit, Caral, Delair, Delafert, Gadayrol -

Excusés: Héritier, Judet, Liller. Carbonnier, Rogues

Le Président au nom du bureau et de l'association dit combien il est malheureux de voir notre secrétaire Fumier malade comme il est. Il forme ses vœux pour son prompt rétablissement.

Notre sympathique Biesonier ne pouvant plus à notre très grand regret, remplir la mission qui lui était confiée, puisque paralysé, le Président propose son remplacement.

Le Bureau désigne M. Delafert membre du bureau, comme Biesonier, ce qui est adopté à l'unanimité. M. Delair membre du bureau est désigné comme Biesonier adjoint, adopté à l'unanimité.

A la fin de chaque année, il sera nommé une commission de Contrôle de la comptabilité et de la gestion de la Société et ce à la demande de M. Hardy - Mauret - Eueyroi. Adopté. Il est entendu que cette commission peut être nommée en dehors des membres du bureau, les membres cotisants de la Société peuvent en faire partie.

Le Président nous dit, nous sommes 366 membres à jour des cotisations, la recette des cartes a produit 3100 fr.

Le concert du 4 Mai prochain, se présente sous de bonnes auspices et tout laisse prévoir une réussite complète, il invite les membres du bureau pour faire de la propagande et amener le plus de monde possible.

Le prix du concert est fixé à 8^{fr} - 5^{fr} - 3^{fr}

bout en remerciant toutes les personnes qui
 prêtent gracieusement leur concours pour la réussite
 de la fête, il remercie spécialement M et M^{me} Babaron et
 d'illumination Nouvelle pour leur dévouement.

La bombola si le temps le permet aura
 lieu, le 11 Mai à 6^h au Plantier. La Philharmonie prêtera
 son concours ce soir là. Il est d'avis de fournir 100 fr à cette
 société pour l'aider à participer au Concours de Villefranche

